
I – FONCTIONNEMENT DES STUDIOS

Principe fondateur

Mettre à la disposition des professionnels de la danse contemporaine des espaces de création et de travail. La façon dont ce principe va s'appliquer reste autant que possible communautaire.

Les attributions suivent des **critères de priorité** : est prioritaire le travail de création d'une compagnie programmée par l'ADC, par un partenaire du passedanse, puis par une autre infrastructure, et/ou subventionnée par la Ville de Genève.

Inscription

Toute demande d'utilisation d'espace d'un studio doit se faire au préalable auprès de l'ADC via l'adresse mail : studios@adc-geneve.ch

Lorsque les plannings sont déjà affichés, il est possible de s'inscrire directement sur les créneaux libres restants. Inscrire également son nom et numéro de téléphone sur la fiche contact.

Mention

Merci d'indiquer dans vos documents de communication la mention

« **Accueil studio : studios de l'ADC - Genève** ».

Horaires

Les studios sont ouverts de **9h à 00h** du lundi au dimanche.

La Maison des arts du Grütli ouvre de 8h à 00h du lundi au vendredi, de 10h à 00h les samedis et dimanches ainsi que les jours fériés.

Dimensions

Grand Studio (2^{ème} étage) : 190 m² (19m x 10m)

Studio du fond (2^{ème} étage) : 110 m² (11m x 10m)

Studio du haut (3^{ème} étage) : 150 m² (15m x 10m)

Capacité d'accueil

- 50 personnes : studio du haut (3^{ème} étage)

- 50 personnes : aile ADC 2^{ème} étage (grand studio + studio du fond compris)

Cours hebdomadaires

L'ADC gère l'organisation des 4 cours hebdomadaires de 18h à 20h dans le grand studio.

Aucun autre cours hebdomadaire ne peut être mis en place.

Stages

Toute demande d'utilisation d'un studio pour un stage doit se faire au préalable auprès de l'ADC via l'adresse mail : studios@adc-geneve.ch La location est de 30 chf par heure.

Annulation

Si vous ne pouvez pas venir alors que vous vous êtes inscrit, merci de nous en informer ou de rayer votre nom sur le planning une fois affiché. L'ADC se réserve aussi le droit de déplacer ou annuler ponctuellement des créneaux en fonction de certaines contraintes de fonctionnement, en particulier concernant des demandes de compagnies programmées dans la saison de l'ADC et/ou prioritaires.

Service de nettoyage

Grand studio : lundi, mercredi et vendredi

Studio du fond et studio du haut : mardi, jeudi et samedi

Si le tapis est encombré, vos affaires pourront être déplacées pour les besoins du nettoyage.

II – UTILISATION DU STUDIO

Matériel

Grand Studio (2^{ème} étage) et Studio du Haut (3^{ème} étage)

1 flycase contenant :

- 1 lecteur MP3
- 1 ampli
- 1 sélecteur de lecteur

Studio du Fond (2^{ème} étage)

1 flycase contenant:

- 1 lecteur MP3
- 1 ampli
- 1 sélecteur de lecteur.

Possibilité de brancher au dos des flycases :

- un ordinateur avec câble minijack-cinch
- un entrée XLR femelle pour un micro dynamique

Le matériel supplémentaire, en particulier câbles jacks, devra être apporté par chaque utilisateur qui en sera entièrement responsable.

Propreté

- Merci de ne pas utiliser de chaussures de ville sur les tapis de danse ou tout objet pouvant détériorer le tapis.
- Merci de ne pas utiliser n'importe quel scotch sur les tapis de danse, utiliser des adhésifs spécifiques pour les tapis de danse.
- Merci de jeter vos papiers, etc dans les poubelles.
- Merci de donner un coup de balai après votre passage
- Merci de ne pas sortir le matériel en dehors des studios
- Interdiction de fumer dans les studios ainsi que dans le bâtiment.

Assurance et responsabilités

L'ADC n'assume aucune responsabilité pour les dommages de toute nature pouvant survenir à l'utilisateur dans les locaux mis à votre disposition.

En cas de vol ou de dégradation de biens personnels, l'ADC ne saurait être tenu pour responsable.

Les utilisateurs doivent avoir une assurance personnelle souscrite auprès de la compagnie d'assurance de leur choix.